



// Dossier

**David Queiros, réélu,**  
pour une ville d'avenir,  
écologique, solidaire  
et innovante



## actualité

- 4 // Une réouverture des classes tout en douceur et... sécurité
- 5 // La vie reprend son cours
- 6 // Les chantiers de la ville, ça repart !
- 7 // Le pouvoir des fleurs
- 8 // Ralentir la prolifération du moustique tigre
- 9 // Déconfinement : repenser les mobilités !
- 10 // Place aux activités d'été dans les accueils de loisirs



## portrait

// Marie-Sophie Chambon, réalisatrice



## dossier

// David Queiros, réélu, pour une ville d'avenir, écologique, solidaire et innovante



## expression politique



## culturelle

- 18 // Saint-Martin-d'Hères en scène, une nouvelle identité pour la culture
- 19 // L'édition 2020 *Résilience* du Street Art Fest Grenoble-Alpes



## plus loin

// Erwan Lehoux, membre de l'Institut de recherches de la FSU



## en vue

// Déconfinement : l'échappée belle !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“ Forte de sa population de 39 000 habitants, de ses travailleurs, de ses entreprises, de son tissu associatif, de ses bénévoles, de ses enseignants, de ses éducateurs, Saint-Martin-d'Hères est une ville dynamique, juste et solidaire. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex  
Tél. 04 76 60 74 03 - [www.saintmartindheres.fr](http://www.saintmartindheres.fr)

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin  
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoisin Mise en page Emmanuelle Billon Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel [gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr](mailto:gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr) Dépôt légal 06.06.20  
Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire  
[saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

# Une ville engagée pour l'émancipation, le développement durable et l'intérêt général



**Votre liste a été élue le 15 mars dernier avec 53,64% des suffrages et, compte-tenu de la situation inédite, vous avez dû attendre plusieurs mois avant d'être élu maire par le Conseil municipal. Pouvez-vous nous faire part de vos impressions ?**

**David Queiros :** Je tiens tout d'abord à remercier les Martinéroises et les Martinérois qui nous ont apporté leur soutien pendant la campagne et leur suffrage lors de ces élections.

Je souhaite également remercier mes colistiers pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me nommant, pour un nouveau mandat, maire de Saint-Martin-d'Hères, lors du Conseil municipal d'installation du 26 mai dernier.

Avec la nouvelle équipe, nous attendions ce moment depuis plus de deux mois. La séance s'est déroulée dans des conditions spéciales.

Conformément aux directives gouvernementales, elle s'est tenue à huis clos et a été retransmise en direct en vidéo.

**Vous êtes aujourd'hui reconduit dans vos fonctions de maire. Comment abordez-vous ce mandat ?**

**David Queiros :** J'aborde ce nouveau mandat avec le même état d'esprit, avec le sens des responsabilités et cette connaissance de la hauteur de la tâche, mais également avec humilité. Humilité, car il faut bien convenir que ces élections municipales ont eu lieu dans un contexte de crainte liée à la propagation du Covid-19. Notre pays a connu un taux d'abstention historique, soit 20 points de plus qu'en 2014. Notre ville

n'échappe pas à cette réalité. Il n'en demeure pas moins que les résultats ont été validés et font loi dans les 30 000 communes où des listes ont réalisé plus de 50% au premier tour. Les Martinéroises et les Martinérois ont approuvé largement le bilan et le programme de l'équipe sortante en nous élisant dès le 1<sup>er</sup> tour. Cette réussite traduit également l'attachement des électeurs à conserver cette municipalité porteuse d'un projet d'avenir, écologique, solidaire et innovant.

**Quel est votre état d'esprit ?**

**David Queiros :** Mes pensées vont en direction des maires qui m'ont précédé.

La toute première est pour René Proby, médecin généraliste, spécialisé dans la médecine du sport, médecin-capitaine de sapeur-pompier volontaire, élu maire en 1999.

Que de chemin parcouru depuis l'élection de Fernand Texier, résistant, militant sportif, 1<sup>er</sup> maire communiste élu en 1945, puis celles d'Étienne Grappe, résistant, instituteur élu en 1959 et de Jo Blanchon, ouvrier syndicaliste à Neyrpic, élu en 1971.

Comme en 2014, je tiens à l'affirmer : je serai le maire de tous les Martinérois. Je prends avec sérieux le résultat des listes d'opposition. Je serai le garant de la bonne tenue du débat démocratique, et chacun devra veiller au respect de celui-ci. Saint-Martin-d'Hères est dorénavant une ville connue et reconnue. Forte de sa population de 39 000 habitants, de ses travailleurs, de ses entreprises, de son tissu associatif, de ses bénévoles, de ses enseignants, de ses éducateurs, Saint-Martin-d'Hères est une ville dynamique, juste et solidaire.

Nous devons également cette reconnaissance à la diversité et à la qualité du service public municipal. Je tiens ici à saluer tous les agents communaux pour leur travail quotidien.

Ma volonté, ainsi que celle de la majorité, est la suivante : que Saint-Martin-d'Hères soit durablement une ville engagée politiquement autour de valeurs d'émancipation humaine, en matière d'éducation, de participation citoyenne, de développement durable, et en faveur du service public et de l'intérêt général ! //

# Une réouverture des classes tout en douceur... et sécurité

Une rentrée particulière s'est déroulée progressivement dans la commune. Accompagnés de leurs parents, les "enfants volontaires" ont regagné le chemin des écoliers dès le mardi 12 mai.



Ils étaient tous là pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles et dans le plus grand respect des consignes sanitaires. Enseignants, Atsem, animateurs... tous dûment masqués, ont revu, pour la première fois après de longues semaines, la plupart des enfants qu'ils suivent au quotidien. L'école élémentaire Paul Langevin en pôle position dans la réouverture des classes, suivie, dès le lendemain, par Henri Barbusse. Ce ballet s'est poursuivi les jours suivants. « Sur les six classes, nous avons pu en ouvrir quatre », souligne le directeur de l'école maternelle Henri Barbusse, Patrice Abric. Une quinzaine de bambins répartis dans deux classes apprennent chacun dans leur espace afin de limiter les contacts

éventuels. « Nous veillons au respect des gestes barrières. » L'école maternelle a revu son organisation, s'est adaptée aux nouvelles consignes.

**Consolider les acquis plutôt que les nouveaux apprentissages**

Même constat au sein de l'école élémentaire. Les enfants ont pu retrouver leurs camarades de classe. Le sol de la cour s'est paré de lignes colorées délimitant quatre zones. « Nous avons de la chance, la configuration de l'école le permet », souligne Catherine Guillerme, la directrice. Les 15 enseignants permanents suivent les huit élèves présents ce 13 mai. « La distanciation physique d'un mètre est particulièrement difficile à maintenir entre les enfants. Cela demande une vigilance de tous

les instants. » Dans les classes ouvertes, un bureau sur deux est occupé par les élèves, chacun disposant d'une barquette individuelle nominative pour ranger son matériel. « En tant qu'enseignant, nous nous focalisons sur la révision et la consolidation des acquis. L'objectif est de ne pas creuser les écarts qui ont pu être induits par la période de confinement. » Une reprise en douceur. « À la fin de cette première semaine de cours, nous accueillons 45 enfants. La ville a mis les moyens pour que cette rentrée se passe au mieux. S'il existe un lieu où le protocole sanitaire est respecté de bout en bout, c'est l'école ! », conclut la directrice. // LM

## Crise du logement liée au Covid-19 : le maire interpelle le gouvernement pour prendre des mesures d'urgence

**La crise sanitaire se double d'une crise sociale** liée à l'appauvrissement des populations modestes. Aujourd'hui, plus d'un tiers des actifs ont vu leurs revenus d'activité baisser et les locataires sont tout particulièrement exposés. La part des dépenses contraintes, c'est-à-dire celles liées à l'eau, à l'électricité, au téléphone, après deux mois passés confinés dans les logements, a augmenté considérablement. À cela s'ajoute la hausse du budget alimentaire du fait de la fermeture des cantines scolaires et professionnelles. Face à ce constat, le maire, David Queiros, s'est mobilisé au

côté des maires de Grenoble, Échirolles et Fontaine en s'inscrivant dans les démarches engagées par France urbaine et l'Union sociale de l'habitat. Ils tirent la sonnette d'alarme pour que des mesures d'urgence très concrètes soient prises par le gouvernement afin de ne pas amplifier la précarisation d'une partie de la population. Dans une lettre adressée au ministre du Logement le 7 mai, les quatre édiles insistent sur la nécessité de prolonger la période de trêve hivernale jusqu'au 31 octobre 2020, d'abonder le fonds de

**5 millions de Français vivent dans un logement sur-occupé.**

solidarité logement et de revenir sur la baisse des APL décidée en 2017. Ces mesures permettraient de réduire la pression sur les ménages. Par ailleurs, les maires proposent de redonner des moyens d'action aux bailleurs privés et publics en aménageant la réduction de loyer solidarité, en revenant à un taux de TVA généralisé à 5,5 % pour l'ensemble des opérations relatives au logement social et en instituant un fonds de soutien spécifique à destination du parc social et des copropriétés privées en difficulté. Enfin, pour lutter contre

la précarité énergétique, les chantiers de rénovation thermique doivent reprendre en priorité, couplés à une augmentation des aides pour la réhabilitation des logements et à la construction de logements sociaux. Autant de propositions pour amortir la crise du logement qui s'est amplifiée avec la pandémie. // GC

**En raison de la crise sanitaire, plus de 6 millions de Français auraient du mal à payer leur logement\*.**

\*Institut de Recherches économiques et sociales (IRES).

## La vie reprend son cours !

Depuis le 11 mai,  
la vie de la commune  
reprend son cours  
et les différents  
établissements rouvrent  
leurs portes au public,  
toujours dans le respect  
des règles sanitaires  
en vigueur.



Les accueils des trois maisons de quartier, Paul Bert, Louis Aragon et Fernand Texier, fonctionnent à nouveau aux horaires habituels depuis le 13 mai. Ils offrent différents services à la population, allant de l'accueil social avec des permanences d'accès aux droits, à l'accompagnement spécifique relatif aux questions de déconfinement en direction des familles et à la poursuite de la distribution des masques grand public. Quant aux distributions alimentaires à destination des personnes identifiées par le CCAS, elles se

poursuivent jusqu'au 16 juin à la maison de quartier Fernand Texier. Ensuite, le Secours populaire et les Restos du cœur reprendront leurs activités d'aide alimentaire pour les publics habituellement bénéficiaires. Concernant les espaces culturels, certains sont à nouveau en activité, à l'instar de la médiathèque espace Paul Langevin ouverte depuis le 19 mai. L'espace André Malraux est accessible depuis le 29 mai. Cependant, les offres de ces structures se limitent, pour l'instant, uniquement à l'emprunt et au retour

de documents, CD et DVD compris. Les modalités d'usage habituelles ont été aménagées dans le respect des règles sanitaires édictées par le ministère de la Culture. Ainsi, les usagers sont invités à préférer la réservation par téléphone, courriel ou via le site [biblio.sitpi.fr](http://biblio.sitpi.fr). Les habitants peuvent toujours venir effectuer leur choix en direct auprès des bibliothécaires qui leur remettent ensuite les documents choisis. Les rayonnages sont momentanément inaccessibles car des protocoles de "mise en quarantaine" des documents

retournés sont en vigueur selon les préconisations ministérielles. Depuis le 28 mai, l'Espace Vallès présente sur ses cimaises l'exposition *Dédoublement(s) de réalité* des artistes Sylvie Reno et Philippe Calandre, en limitant l'accès au public à un maximum de cinq personnes simultanément. Petit à petit la vie culturelle reprend son cours au rythme de possibilités qui s'accroissent. // KS

## Aide alimentaire : plus que jamais restons mobilisés...

**Au cours du confinement** et jusqu'au 18 juin inclus, des distributions de denrées alimentaires sont effectuées à la maison de quartier Fernand Texier tous les jeudis matin. Elles sont destinées aux personnes fragilisées répertoriées par le CCAS\* et le SDVS\*\* de la ville, ainsi que par les associations caritatives locales. Ces colis alimentaires ont été essentiellement livrés, durant le confinement, par la Banque alimentaire de l'Isère. Ils se composaient de denrées non périssables : pâtes, conserves, café et même de chocolats, offerts pour Pâques, par des fabricants du département ! Lors de la première période de confinement, la cuisine centrale municipale a fourni des aliments dégagés de ses stocks, puisque les cantines scolaires étaient fermées. Par la suite, la structure Manger Bio en Isère a aussi fait don de stocks alimentaires inutilisés. La ville fournira pour sa part des couches pour bébés jusqu'au 18 juin. Après cette date, l'antenne locale du Secours populaire, située en plein cœur du quartier Renaudie, reprendra l'activité de distribution alimentaire en proposant aux bénéficiaires des colis d'épicerie sèche, des conserves et des produits issus des ramasses ponctuelles auprès des grandes surfaces partenaires. Selon arrivage, et en fonction des dons, les usagers pourront recevoir des viennoiseries ou encore des produits surgelés : steaks hachés et poisson, qui viendront diversifier le contenu de leur colis. Si le virus est effectivement en régression grâce à l'implication de tous, la vigilance, pourtant, reste de mise auprès des personnes les plus fragiles économiquement. C'est pourquoi la ville et les bénévoles du Secours populaire et des Restos du cœur restent plus que jamais mobilisés, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, pour soutenir les usagers même après la crise. // KS

\*Centre communal d'action sociale. \*\*Service du développement de la vie sociale.

Plus d'infos : Secours populaire - 66 avenue du 8 Mai 1945 - Tél. 09 80 94 17 25  
courriel : [smh@spf38.org](mailto:smh@spf38.org). Restos du cœur - 9 rue Mayencin - Gières - Tél. 04 38 12 01 94  
courriel : [ad38.mayencin@restosducoeur.org](mailto:ad38.mayencin@restosducoeur.org)



# Les chantiers de la ville, ça repart !

Les chantiers de construction sous maîtrise d'ouvrage communale ont été interrompus dès le 17 mars, en raison de la crise sanitaire de Covid-19. Depuis le 21 avril, ils ont repris leur activité dans des conditions d'hygiène strictement encadrées. Focus.



Le Chantier Equalys, situé rue Gay.

Suite à la parution d'un guide réalisé par le ministère du Travail en direction des entreprises du bâtiment et des travaux publics, la ville a pu entamer une reprise d'activité, sur certains chantiers dont elle a la maîtrise d'ouvrage. Des mesures spécifiques bi-quotidiennes ont été mises en place pour réaliser le nettoyage et la désinfection des bases de vie, des sanitaires et des vestiaires destinés aux travailleurs évoluant sur ces sites. Les chantiers faisant intervenir une seule entreprise ont été rouverts, comme celui de la réfection de la toiture du gymnase Auguste Delaune. Pour le gymnase Voltaire, seules les entreprises de gros œuvre ont repris leur activité. Au centre de loisirs du Mûrier, la réfection partielle

des fenêtres et des huisseries a pu être finalisée. Pour les chantiers dits "multi-lots", quand plusieurs entreprises travaillent d'ordinaire simultanément, les interventions de chaque corps de métier se feront de façon échelonnée pour éviter les croisements des personnels. Actuellement, seul le chantier Auguste Delaune a pu être réorganisé de sorte que tous les intervenants peuvent travailler en même temps au moyen de zones d'intervention bien délimitées. Du fait de la mise en place de stratégies sanitaires complexes, cette pandémie a fortement impacté les délais de livraison initiaux. Elle s'est par ailleurs doublée d'un impact financier conséquent pour la ville. La bonne

nouvelle, en dépit des aléas subis, c'est que la plupart des travaux programmés pourront être livrés cette année.

**Les chantiers privés reprennent eux aussi du service**

Depuis deux semaines, les espaces publics du chantier Daudet fourmillent à nouveau d'activité, et les îlots D, E et F pourront être livrés au cours de l'été. La pharmacie et le pôle de santé sont désormais ouverts au public. L'installation d'un marché en plein air est, quant à elle, prévue au cours du dernier trimestre 2020. Les premiers élèves de cet éco-quartier, pourront prendre le chemin des écoles Joliot-Curie ou Paul Langevin à la rentrée prochaine. En ce qui concerne

le chantier Equalys, qui lui aussi a redémarré, sa livraison sera différée à fin 2021. En raison de ces nombreux travaux, la rue Belledonne ne sera pas accessible aux poids lourds jusqu'à la fin du chantier. Cependant, la ville reste toujours vigilante quant à la propreté des abords du site afin de préserver le confort des riverains, qui ne manqueront pas d'être associés au projet de végétalisation de leur quartier. De nombreuses reprises qui envoient un signal positif sur le territoire communal après une période exceptionnelle d'interruption de l'activité économique. // KS



## PLUS DE 27 000 MASQUES DISTRIBUÉS AUX HABITANTS

Ce n'est pas moins de 27 000 masques en tissu lavables qui ont déjà été distribués aux Martinérois. Intervenant dès le 4 mai, soit une semaine avant le déconfinement progressif, cette distribution, assurée par 80 agents volontaires de la ville, s'est déroulée sur plusieurs jours, dans douze cours d'école de la commune. La ville a anticipé bien en amont une commande conséquente de masques auprès d'une entreprise de la région. Elle a ainsi pu fournir à ses habitants ce précieux sésame en temps de pandémie. De fabrication 100 % française, ils ont passé de nombreux tests de performance (perméabilité à l'air, respirabilité, efficacité de filtration bactérienne et sur particules fines) avant

d'être validés par la Direction générale de l'armement. Ils présentent un autre avantage : réalisés sans couture, aucune aiguille n'est venue dégrader la partie filtrante. Ils peuvent ainsi résister jusqu'à trente lavages si les conditions d'entretien sont respectées. Réservés à un usage grand public, ils sont destinés à limiter la contagion depuis le porteur, en prévenant notamment les projections de gouttelettes. Des masques sont encore disponibles. Pour se les procurer, rendez-vous à l'accueil central de la Maison communale ou dans les maisons de quartier Louis Aragon, Fernand Texier et Paul Bert, durant les heures d'ouverture. Pour rappel, chaque Martinérois de plus de 18 ans peut bénéficier de deux masques, fournis avec une notice d'utilisation. // GC

# Le pouvoir des fleurs

**Fleurir la ville et les balcons des Martinérois ? Le service des espaces verts a offert le 25 mai aux habitants, 1 200 lots de plantes qui n'ont pu être plantés à temps en raison du contexte sanitaire.**

**B**égonia, cosmos, dahlia, impatiens, pétunia, verveine... des variétés annuelles arrivées à maturation qui ne fleurissent qu'une fois par an de mai à octobre et peuvent se replanter aisément. Deux mois de confinement ont eu raison de ces plantes qui n'ont pu embellir la ville de leurs corolles colorées et fragrances enivrantes. Bien au contraire ! Les Martinérois ont été invités le 25 mai à aller chercher, gratuitement, un lot de fleurs distribué par la commune et son service des espaces verts. De quoi fleurir les balcons et permettre, à tout un chacun, de se créer un petit jardin propice à la biodiversité. Au total, plus de 6 000 fleurs ont rejoint leur nouvelle demeure.

**Un franc succès**

Ces plantes offertes aux habitants n'ont pu être repiquées à temps en raison du confinement, la phase de préparation des massifs ayant dû être écourtée. Habituellement, l'arrachage et la mise en



place des massifs durent trois semaines et mobilisent 70 % des effectifs du service des espaces verts. Compte tenu du contexte exceptionnel, seuls 35 % des fleurs ont pu être mis en terre. D'où cette initiative qui a remporté un franc succès auprès des habitants. Les Martinérois ont pu se rendre dans les quatre lieux de distribution – à savoir les maisons de quartier Fernand Texier, Louis Aragon, Paul Bert et sur le parvis du CCAS – afin de prendre leurs lots de plantes. Les fleurs sont parties à vitesse grand V. De quoi les laisser s'épanouir au gré du vent... et des balcons ! // LM

## CINÉ DE PLEIN AIR

Le grand écran reprend du service cet été ! Rendez-vous est donné aux habitants afin de découvrir des pépites cinématographiques pour tous les publics, lors des cinq séances de cinéma de plein air programmées en juillet et août dans différents lieux de la commune et dans le respect des gestes barrières. Première séance le mardi 7 juillet à 21 h 30, avec Comme des garçons, parc Prê Ruffier. Programmation, dates et lieux en ligne, sur le site de la ville : [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr).

## Collecte de textile et réouverture des déchèteries : trier c'est facile !

Depuis le 1<sup>er</sup> juin et jusqu'au 12 juillet, la collecte textile (qui avait été reportée en raison de la pandémie) reprend. La période ayant été propice au tri de vêtements, cette collecte temporaire permettra aux habitants de déstocker facilement. Sept bornes de collecte sont réparties sur le territoire martinérois : maisons de quartier Romain Rolland, Paul Bert, Fernand Texier, Gabriel Péri, ainsi qu'à côté de l'arrêt de tram Étienne Grappe (maison de



quartier Louis Aragon). Deux nouvelles bornes ont été également installées sur le campus, à la résidence Condillac (1220 rue des Résidences) et à la résidence Ouest (107 rue des Taillées). Pour déposer vos vêtements et chaussures, il faut les mettre dans un sac bien fermé et bien se laver les mains après avoir manipulé

le conteneur. Plus largement, outre le tri du textile, depuis le 8 juin, les 21 déchèteries métropolitaines sont à nouveau accessibles sans réservation aux horaires habituels et sans rendez-vous (info : [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)). Pour rappel, les mouchoirs en papier et le matériel de protection (gants, masques) ne

sont pas recyclables ! Ils vont dans la poubelle grise ! La poubelle verte est réservée, quant à elle, aux emballages et papiers. Enfin, les dépôts sauvages (même de déchets verts) et le brûlage sont interdits (une amende de 450 € est encourue pour tout contrevenant). Aujourd'hui, 35 % d'erreurs de tri demeurent. L'objectif de la Métropole est de réduire de 30 kg/an la production de déchets par habitant d'ici 2021, d'augmenter de 15 % le volume des déchets triés et de 25 % celui des plastiques recyclés. Alors, tous ensemble adoptons les bons gestes ! // GC

# Ralentir la prolifération du moustique tigre c'est possible

Actif depuis 2012 sur le territoire communal, le moustique tigre prolifère de manière saisonnière dans tout le département. Il pique à tout moment de la journée. Comment faire pour s'en préserver ?

**L**e moustique tigre, dont le nom scientifique est *Aedes albopictus*, possède des taches et des lignes caractéristiques. Noir, il est coloré de taches blanches sur le corps et les pattes et d'une ligne blanche sur la tête et le dos. Très agressif, il est potentiellement un vecteur de maladies infectieuses comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Il transmet ces maladies uniquement lorsqu'il a piqué une personne déjà infectée. En effet le moustique se contamine en piquant une personne malade qui revient d'un séjour dans un pays où ses maladies sont présentes. Il devient ainsi capable dans les jours suivants, et durant toute sa vie (soit environ 1 mois), de transmettre la maladie aux personnes qu'il piquera par la suite.

**Adoptons les bons gestes avant qu'il ne pique !**

Particulièrement nuisant, ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations essentiellement la journée, avec un pic d'agressivité au lever du jour et au crépuscule. 80 % des foyers de ponte

de cet insecte se trouvent à proximité des habitations. Il est donc essentiel pour les habitants de lutter de manière individuelle contre sa prolifération. Les services de l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) sont d'ores et déjà à pied d'œuvre et déploient des mesures préventives collectives lors de tournées régulières de démoustication. Un moustique adulte vit en milieu aérien, mais les pontes s'effectuent dans l'eau présente essentiellement dans les jardins, sur les terrasses et les balcons. Aussi, il est très simple d'empêcher sa prolifération en le privant d'eau. Il est essentiel de bien vider tous les contenants de leur surplus d'eau après un arrosage ou après la pluie. Les réserves d'eau des jardins doivent être fermées par un couvercle ou une bâche hermétiques. Les rigoles et les gouttières seront curées régulièrement

et débarrassées des résidus retenant l'eau. Les siphons des éviers de plein air seront inspectés souvent afin d'éviter la présence d'eau résiduelle. Les objets creux pouvant retenir de l'eau stagnante seront systématiquement débarrassés et évacués à la déchèterie la plus proche. Ensemble, dès les beaux jours, lutter contre la prolifération du moustique tigre, c'est élémentaire. Pour le bien-être de tous : respectons ces consignes simples ! // KS

## Des interrogations sur le tigre ?

Pour plus d'informations sur le moustique tigre, n'hésitez pas à contacter le service communal hygiène santé, au 04 76 60 74 62 et/ou de vous rendre sur le site internet de la ville, <https://www.saintmartindheres.fr/le-moustique-tigre-est-de-retour-privons-le-deau.html>

## SAINT-MARTIN-D'HÈRES RECRUTE DES ANIMATEURS POUR L'ÉTÉ

La ville recherche des animateurs et des animatrices pour accueillir les enfants pendant les vacances d'été sur ses différents accueils de loisirs du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h. Les candidats seront engagés en contrat d'engagement éducatif, au tarif forfaitaire de 58,50 euros/brut la journée (+ 10 % congés payés). Ils seront chargés de l'encadrement et de l'animation de groupes d'enfants de 3 à 13 ans. Les candidats titulaires du Bafa ou d'une équivalence (CAP petite enfance...) sont prioritaires. Pour postuler, envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation au service animation enfance, 44 avenue Benoît Frachon, 38400 Saint-Martin-d'Hères ou par mail sur le site [recrutement.animation@saintmartindheres.fr](mailto:recrutement.animation@saintmartindheres.fr). // GC



# Déconfinement : repenser les mobilités !

La question des mobilités a été au cœur des réflexions s'agissant du déconfinement de la population. Comment se déplacer en toute sécurité ? La Métro, en collaboration étroite avec les villes, a repensé les déplacements avec un fil rouge : favoriser les modes doux afin d'éviter une augmentation de la circulation automobile.



Les règles de distanciation physique peuvent avoir pour conséquence une hausse du retour à la voiture individuelle comme mode de transport. Afin de limiter cet usage, de nombreuses mesures ont été prises pour encourager le recours aux modes doux de déplacements dans le strict respect des gestes sanitaires. Ainsi, le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) a mis en place de nouvelles règles dans les transports en commun pour protéger la santé des voyageurs. Le port du masque est obligatoire, les véhicules sont équipés de gel hydroalcoolique, 1 siège sur 2 est neutralisé, les

flux de passagers sont régulés et les zones d'attente sont marquées au sol. Par ailleurs, un outil d'information en ligne sur l'affluence dans les transports en commun est disponible sur [www.mobilités-m.fr/affluence](http://www.mobilités-m.fr/affluence).

**Place au "Tempo Vélo" !**

Face à la pandémie de Covid-19, le vélo apparaît comme une alternative salubre et protégée doublement. En effet, le cycliste prend automatiquement ses distances par rapport aux autres, mais il a aussi un risque plus réduit d'être contaminé par un contact avec les surfaces. C'est pourquoi, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise souhaite accompagner

sa pratique. Les itinéraires cycles du territoire métropolitain sont recensés sur le site [metrovelo.fr](http://metrovelo.fr). Au total, ce n'est pas moins de 320 km de pistes qui attendent les cyclistes. Pour étayer encore plus ce réseau, le SMMAG, aux côtés de la Métropole et des communes, coordonne la création de pistes cyclables transitoires, les "Tempo Vélo", sur des espaces resserrés actuellement pour les voitures. Ainsi, 18 kilomètres d'itinéraires devraient être aménagés, notamment sur les axes des lignes structurantes de transport en commun, afin d'éviter leur surcharge. La ville a travaillé en étroite collaboration avec la Métro pour s'inscrire dans cette démarche.

Sur le territoire martinérois, 1,6 km de pistes supplémentaires provisoires pourraient être développées, notamment de Grenoble à Sadoul sur l'avenue Gabriel Péri (jusqu'à Gémio). Autant de bonnes raisons d'enfourcher sa bicyclette en cette période où la douceur printanière invite à prendre l'air après de longues semaines de confinement ! // GC

**Plus d'informations sur :**  
<https://www.metromobilite.fr/covid19/>  
[www.metrovelo.fr](http://www.metrovelo.fr) / Allo Métrovélo  
 04 76 85 08 94.



## COMMÉMORATIONS : CÉLÉBRER LA VICTOIRE, RENDRE HOMMAGE AUX RÉSISTANTS

Deux commémorations, deux événements traditionnels qui, cette année, ne ressemblent à aucun autre. Point de fête, ni d'habitant, confinement oblige. Le maire, David Queiros, s'est exprimé à travers une courte vidéo diffusée aux Martinérois sur la WebTV de la ville le 8 mai, date marquant le 75<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. « Rappelons-nous le courage des combattants de la France libre [...] Personne ne doit jamais oublier les souffrances endurées par les peuples qui ont traversé ces terribles années dans le monde entier », souligne le maire, David Queiros. Instauré en 2013, le 27 mai marque la Journée nationale de la Résistance, pendant laquelle, le maire a salué ces résistants. Ces femmes et hommes, rassemblés autour de Jean Moulin qui instaura au cours d'une réunion clandestine, le 27 mai 1943, le Conseil national de la Résistance (CNR), permettant d'organiser l'avenir de la France libérée. Un devoir de mémoire qui se perpétue année après année, transcendant les générations. // LM

# Place aux activités d'été dans les accueils de loisirs

Après des semaines de confinement, les enfants ont plus que jamais besoin de s'aérer et de se sociabiliser. Cet été, le service enfance et ses animateurs ont concocté, pour les accueils de loisirs, un choix d'activités collectives, sportives et culturelles, organisées dans le plus strict respect des consignes sanitaires.



Activité danse à l'accueil de loisirs Henri Barbusse, durant l'été 2019.

**F**ace à la situation exceptionnelle que nous connaissons, les accueils de loisirs se sont organisés pour recevoir les enfants en toute sécurité durant les vacances d'été. Les activités se feront à proximité, autour de Saint-Martin-d'Hères, et les partenariats locaux seront favorisés. Au programme, sorties au Murier, piscine, lien avec les associations locales, intervenants extérieurs, jeux d'eau et activités sur site. Les mesures sanitaires seront renforcées afin d'allier convivialité et sécurité (groupes d'enfants restreints en nombre, renforcement des mesures d'hygiène). Trois accueils fonctionneront en juillet (Paul Langevin, Romain Rolland, Henri Barbusse) et deux en août (Paul Langevin et Henri Barbusse). Dans le cas où ils seraient complets, d'autres sites en plaine seront ouverts pour permettre l'accueil de tous les enfants qui le souhaitent. En juillet, l'accueil de loisirs Paul Langevin

embarquera les jeunes pour un voyage plein de surprises et de rebondissements entre passé, présent et futur, tandis qu'à Romain Rolland, le monde des dessins animés et des films d'animation sera à l'honneur. Enfin, à Henri Barbusse place sera faite à l'île baignée de légendes qu'est l'Atlantide... Durant tout l'été, le centre de loisirs du Murier sera réservé pour une sortie à la journée au bénéfice de chacun des accueils.

## Stages sportifs et mini-séjours

La ville propose également des mini-stages sportifs (pour les enfants nés du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2010), où les enfants pourront s'adonner en extérieur au vélo ou à des courses d'orientation, au tir à l'arc et à l'escalade en gymnase, encadrés par le personnel qualifié du service des sports. Ces stages auront lieu du 6 au 8 juillet, du 15 au 17 juillet, du 20 au 22 juillet

et du 24 au 26 août de 8 h 30 à 13 h 30. Et pour les jeunes qui souhaitent vivre une première expérience hors du cadre familial, avec un encadrement de qualité assuré par les animateurs de la ville, la formule "mini-séjour" les embarquera vers les sites verdoyants de Laffrey et de l'Alpe du Grand Serre (à destination des participants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2015, selon les destinations). Autant de bouffées d'oxygène proposées à la jeunesse martinéroise après la longue période de confinement. // GC

**Renseignements et réservations** auprès du service accueil vie scolaire et loisirs, 44 avenue Benoît Frachon - 38400 Saint-Martin-d'Hères / 04 76 60 74 42 / [espacefamille@saintmartindheres.fr](mailto:espacefamille@saintmartindheres.fr)  
Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, sauf le jeudi après-midi.

## Un événement exceptionnel pour les jeunes de 11 à 15 ans

Une première sur l'agglomération ! Cet été, la ville organise un événement d'envergure pour les 11-15 ans au stade Benoît Frachon, durant trois semaines, du 6 au 25 juillet, de 16 h à 20 h. Réservé uniquement aux ados de toute la Métropole, cet événement, qui dévoilera bientôt son nom, accueillera un village de stands proposant du sport, de la culture, des loisirs ! L'occasion de

faire le plein d'activités, de se retrouver entre amis et sans les parents ! Les animateurs de la ville, qui encadreront toutes ces activités, vont déployer toute leur énergie pour faire de ces trois semaines un concentré de bonne humeur entre jeunes, dans le respect de certaines règles sanitaires. // GC

**Pour en savoir plus**, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la ville (Facebook, Instagram, site internet).



Marie-Sophie Chambon

## Conter avec la lumière

Compter avec les images, écrire avec la lumière, Marie-Sophie Chambon s'est plongée, dès son adolescence, dans le 7<sup>e</sup> art au point d'en faire son métier. Rencontre.

**E**lle a les yeux rivés vers l'horizon, les pieds sur terre, la tête dans les étoiles à élaborer la trame de son futur scénario. Réalisatrice et scénariste, elle s'est découvert, dès son plus jeune âge, un penchant certain pour l'écriture. Il restait encore à trouver le médium par lequel véhiculer ses histoires. « À 16 ans, mes parents m'ont offert une petite caméra vidéo. Tout de suite, ça m'a plu », confie cette jeune femme originaire de Saint-Martin-d'Hères. Et de poursuivre : « très vite, je me suis entraînée à raconter des histoires, à les mettre en scène, d'abord par deux petits films montés sur mon ordinateur. » Plan large, serré, américain, plan de coupe, panoramique, dérushage... elle s'initie progressivement à l'ensemble des aspects de ce qui constituera son futur métier. Une vocation à part entière encouragée par des cours d'art plastique au lycée. « Nous étions exhortés à ouvrir nos champs des possibles, à expérimenter. J'ai pu mieux appréhender la vidéo. » À l'obtention de son baccalauréat, elle se dirige naturellement vers une école de cinéma. D'une prépa Ciné-Sup à Nantes, elle tente deux fois le concours d'entrée à la Femis, l'école nationale supérieure des métiers de l'image et du son. « C'est l'un des rares établissements publics permettant d'accéder à une formation reconnue et professionnelle des métiers de l'audiovisuel et du cinéma. Nous étions une trentaine par promo ce qui offrait une bonne qualité d'apprentissage. Je suis arrivée avec l'envie d'apprendre à écrire, j'en suis sortie, au bout de quatre ans, en 2011, avec la volonté de réaliser. »

Des trois courts métrages faits pendant ses études, l'un se démarque où elle puisera dans cette substantifique moelle pour

donner naissance, quelques années plus tard, à son premier long métrage : 100 kilos d'étoiles. « Je voulais écrire sur les femmes rondes, c'est quelque chose qui m'anime depuis longtemps. Dans notre société actuelle, les femmes sont enfermées notamment dans un modèle physique. Les femmes en surpoids présentent, en ce sens, une forme de rébellion par rapport aux modèles véhiculés dans nos sociétés occidentales où les femmes sont dans les canons de beauté. Pour moi, c'était l'occasion de redonner une place à ces femmes. » De fil en aiguille, elle monte le projet, rassemble une équipe, trouve des financements, des producteurs et réalise son premier film. « Ce n'est pas un sujet évident. Il a fallu du temps, en particulier pour trouver l'ac-

“ Il y a une forme de poésie dans les images qui nous transcendent. ”

trice principale, une jeune femme de 16 ans s'intéressant aux sciences qui n'avait jamais jouée auparavant. » Dans 100 kilos d'étoiles, la réalisatrice conte le passage de l'âge adulte d'une jeune fille, Loïs, en surpoids, rêvant de devenir spationaute. Ce film a été diffusé à Mon Ciné lors d'un Ciné-débat le 14 septembre dernier. « Nous avons 32 jours pour tourner le film, c'était une très belle expérience partagée avec les quatre actrices. » Diffusé en France, en Pologne

et au Brésil, « le film touche les personnes par son sujet, son propos. » Depuis, celle qui a toujours aimé les films, en particulier le Magicien d'Oz et Little Miss Sunshine, n'arrête plus ! « Actuellement, j'écris une série. Pour moi, la vidéo est un moyen de raconter les histoires qui me touchent le plus, de parler du monde qui nous entoure, c'est une manière de le comprendre... Il y a une forme de poésie dans les images qui nous transcendent », conclut la jeune réalisatrice et scénariste de 34 ans. // LM



# Pou é

**C'**est dans un contexte inédit, au vu de l'état d'urgence sanitaire, que David Queiros, maire sortant, a été reconduit pour un deuxième mandat. Réélu le 15 mars, avec 53,64 % des voix dès le premier tour, il a officiellement pris ses fonctions le 26 mai dernier, lors du conseil municipal qui s'est tenu à huis clos, à L'heure bleue, afin de respecter les gestes barrières en vigueur.

Réélection du maire David Queiros

## UN NOUVEL ÉLAN DANS LA CONTINUITÉ, POUR UNE VILLE INNOVANTE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Une ville résolument tournée vers l'avenir, solidaire, durable et qui affirme son rôle moteur au sein de la Métropole... ce sont les grands axes portés par le maire, David Queiros, et sa nouvelle équipe.

Saint-Martin-d'Hères amorce un nouvel élan, tout en réaffirmant des valeurs qu'elle défend déjà depuis de nombreuses années.

Une ville adaptée à tous les âges de la vie

*Travaux de rénovation dans les écoles, offre périscolaire variée, pluralité des modes de garde, accompagnement des seniors... la nouvelle équipe conforte une politique ambitieuse afin que chacun puisse grandir et vieillir dans les meilleures conditions possibles.*

- En offrant des conditions d'accueil et des équipements publics de qualité pour les élèves. Avec, entre autres, la reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin.
- En soutenant la jeunesse, en accompagnant ses projets, en encourageant les initia-

tives, ou encore en renforçant l'offre de loisirs éducatifs autour des thématiques sportives pour les 8-13 ans.

- En proposant des services et des structures variés répondant aux différents besoins des aînés, à l'image de la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard. La nouvelle équipe étudie également la construction d'une 4<sup>e</sup> résidence intergénérationnelle et poursuit l'accompagnement des personnes âgées les plus précaires et isolées avec le Service polyvalent d'aide et soins à domicile (SPASAD).

Une ville solidaire et animée

*La diversité des équipements culturels et sportifs, la richesse de la vie associative et les nombreux services publics de proximité caractérisent Saint-Martin-d'Hères. Pour ce nouveau mandat, l'équipe municipale maintient une politique solidaire et d'émancipation forte :*

- En favorisant l'accès au sport et à la culture, en confortant Mon Ciné et en développant un partenariat avec le futur multiplexe Neyrpic, en programmant la réhabilitation du CRC Erik Satie ou encore en aménageant des parcours sport-santé en plein air.
- En poursuivant une tarifica-

Le maire David Queiros réélu

# r une ville d'avenir, écologique, solidaire et innovante

Réélu dès le premier tour avec 53,64 % des suffrages exprimés, le maire sortant, David Queiros, débute sa deuxième mandature dans un contexte de crise sanitaire, qui a été marqué par deux mois de confinement. Une prise de fonction qui a eu lieu lors du conseil municipal du 26 mai, diffusé, pour la première fois en streaming, dans son intégralité sur Facebook. Comme le veut la procédure, le benjamin, en la personne de Jérôme Rubes, a été nommé secrétaire de séance, tandis que Jean Cupani a assuré la présidence, en l'absence momentanée et volontaire du doyen de l'assemblée. Les conseillers municipaux ont pu, tour à tour, déposer leur bulletin dans l'urne afin de voter pour ou contre le candidat de la liste SMH en avant ! David Queiros a été officialisé dans ses fonctions, avec 31 voix pour sur les 39 votes exprimés. *« Je suis aujourd'hui reconduit dans les fonc-*

*tions de maire. Je le suis en gardant le même état d'esprit, avec le sens des responsabilités, avec connaissance de la hauteur de la tâche, mais également, avec humilité »,* a confié David Queiros, maire de Saint-Martin-d'Hères. L'occasion, pour l'édile, de saluer ses prédécesseurs, René Proby en tête, mais aussi d'effectuer un rapide bilan de son précédent mandat. *« J'en tire trois enseignements. Le rassemblement est une force »,* saluant l'union de la liste qu'il a conduite\*. Il a exprimé la *« sincérité des engagements de progrès exprimés devant les Martinérois »,* tout en conservant la proximité avec les habitants. *« Je serai le maire de toutes les Martinéroises et de tous les Martinérois. »* Rappelant sans détour que *« Saint-Martin-d'Hères est désormais une ville qui compte, dynamique, juste et solidaire. »* Le maire a présenté les grandes lignes du programme de son mandat : développement des

valeurs d'émancipation humaine, engagement fort en matière d'éducation, de participation citoyenne, de développement durable et de service public. Le conseil municipal s'est conclu avec l'élection des 11 adjoints qui prendront officiellement leurs fonctions dès le prochain conseil du 9 juin. // LM

*\*SMH en avant ! (PCF, France Insoumise, Parti de Gauche, Parti Socialiste, avec le soutien de Génération-S et l'ouverture sur la société civile).*



tion équitable pour tous, en favorisant l'action sociale de proximité et en valorisant les maisons de quartier.

- En soutenant la vie et la diversité du monde associatif.

**Une ville d'avenir,  
écologique et durable**

*Engagée dans le Plan air énergie climat depuis 2009, la ville s'implique déjà fortement dans la transition énergétique et dans la préservation de la biodiversité (création d'une miellerie pédagogique, d'un 3<sup>e</sup> rucher). La ville souhaite aller plus loin encore...*

- En inscrivant chaque projet dans une démarche de développement durable, en poursuivant la végétalisation des espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, en créant de

nouveaux jardins familiaux.

- En réduisant de moitié les consommations énergétiques et les émissions de CO<sub>2</sub> pour le patrimoine ville.
- En programmant un plan Murmur3 pour l'isolation thermique de 2 000 logements privés.
- En déployant un projet global d'agriculture urbaine bio et en réaffirmant le soutien aux commerces de proximité.

**Une ville citoyenne  
et bien gérée**

*Encourager la participation citoyenne, renforcer la tranquillité publique et maintenir une gestion saine et responsable des finances publiques sont des enjeux forts pour ce nouveau mandat, avec la volonté de :*

- Maintenir une gestion saine

et maîtriser de la fiscalité.

La Chambre régionale des comptes a d'ailleurs souligné, en 2019, la bonne gestion de la ville.

- Consolider la présence des services municipaux, en augmentant les effectifs de la police municipale, en multipliant les patrouilles, ou encore en poursuivant le déploiement de la vidéoprotection.
- Développer le rôle des conseils citoyens.

**Une ville dynamique  
et innovante**

*Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville de la Métropole, ne cesse de se transformer : Zac Neyrpic, écoquartier Daudet... La ville va continuer d'évoluer et de dessiner son avenir.*

- En poursuivant la mutation de la zone des Glairons, en transformant l'avenue Gabriel Péri en boulevard urbain végétalisé et apaisé.
- En lançant la réflexion sur la création d'un marché couvert. En mettant en œuvre un nouvel écoquartier au sud de la ville.
- En consolidant les liens avec l'université, en accueillant l'Inria.
- En affirmant la place de Saint-Martin-d'Hères au sein de la Métro, en défendant une intercommunalité partagée et réactive afin de porter un développement équilibré des territoires, tout en préservant la proximité pour les habitants. // GC

## SMH En avant !



**David Queiros**  
Maire (PCF)  
Conseiller  
départemental  
45 ans  
Cadre  
administratif



**Michelle Veyret**  
1<sup>ère</sup> adjointe  
Personnel communal,  
solidarités  
64 ans  
Retraitée du secteur  
métallurgique



**Christophe Bresson**  
Adjoint  
Environnement,  
mobilités, espaces publics  
55 ans  
Éducateur spécialisé



**Nathalie Luci**  
Adjointe  
Hygiène, santé  
49 ans  
Assistante administrative



**Jérôme Rubes**  
Adjoint  
Finances, commande  
publique, vie associative  
29 ans  
Communicant  
de formation



**Marie-Christine Laghrour**  
Adjointe  
Habitat, insertion, emploi,  
politique de la ville  
47 ans  
Aide-soignante



**Brahim Cheraa**  
Adjoint  
Aménagement,  
urbanisme, travaux  
39 ans  
Maçon



**Monique Denadji**  
Adjointe  
Petite enfance  
60 ans  
Agent de développement  
social



**Franck Clet**  
Adjoint  
Sports  
51 ans  
Agent de maîtrise



**Claudine Kahane**  
Adjointe  
Affaires culturelles  
63 ans  
Professeur d'université  
retraîtée



**Giovanni Cupani**  
Adjoint  
Accessibilité, sécurité  
des bâtiments  
67 ans  
Retraité



**Claire Fallet**  
Adjointe  
Restauration municipale  
31 ans  
Cadre de la fonction  
publique



**Léah Assali**  
Conseillère municipale  
38 ans  
Coordinatrice santé



**Thierry Semanaz**  
Conseiller municipal  
57 ans  
Conseil d'entreprises



**Christiane Kessler**  
Conseillère municipale  
61 ans  
Retraîtée de la fonction  
publique



**Fabien Spulher**  
Conseiller municipal  
53 ans  
Adjoint technique



**Diana Kdouh**  
Conseillère municipale  
34 ans  
Adjointe administrative



**Alain Ségura**  
Conseiller municipal  
57 ans  
Ouvrier monteur



**Kristof Domenech**  
Conseiller municipal  
43 ans  
Assistant socio-éducatif



**Elisabeth Hernandez**  
Conseillère municipale  
62 ans  
Employée administrative



**Pierre Guidi**  
Conseiller municipal  
47 ans  
Agent de qualité



**Nicole Allosio**  
Conseillère municipale  
63 ans  
Retraitée de la fonction publique



**Colin Jargot**  
Conseiller municipal  
48 ans  
Chargé ingénierie de formation en ligne



**Elisabeth Pereira**  
Conseillère municipale  
47 ans  
Aide à domicile



**Christophe Jorquera**  
Conseiller municipal  
55 ans  
Géomètre



**Nathalie Puygrenier**  
Conseillère municipale  
48 ans  
Assistante administrative



**Abdelhalim Benlakhlef**  
Conseiller municipal  
35 ans  
Agent de maîtrise



**Mitra Rezaï**  
Conseillère municipale  
60 ans  
Directrice adjointe de crèche



**François Roquin**  
Conseiller municipal  
64 ans  
Retraité de la fonction publique



**Chantal Bérard**  
Conseillère municipale  
51 ans  
Informaticienne



**Saïd Boudjema**  
Conseiller municipal  
63 ans  
Retraité cheminot

**Conseillers  
communautaires  
de la Majorité  
municipale :**

David Queiros  
Michelle Veyret  
Jérôme Rubes  
Léah Assali  
Thierry Semanaz  
Christiane Kessler  
Brahim Cheraa

## Solid'Hères



**Georges Oudjaoudi**  
76 ans  
Retraité en informatique industrielle



**Nora Wazizi**  
45 ans  
Cadre de la fonction publique



**Abdellaziz Guesmi**  
63 ans  
Proviseur



**Marie Coiffard**  
35 ans  
Cheffe de projet associatif et enseignante à l'UGA

## SMH Demain



**Philippe Charlot**  
52 ans  
Informaticien



**Jean-Charles Colas-Roy**  
41 ans  
Député



**Claire Menut**  
45 ans  
Cheffe de projet

## Les Républicains



**Mohamed Gafsi**  
50 ans  
Négociant

**Conseiller  
communautaire  
de la Minorité  
municipale :**

Georges Oudjaoudi



### UNE CHARTE DES ÉLUS POUR UNE MEILLEURE TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

De l'idée en 2012 à son vote à l'Assemblée nationale, il aura fallu trois ans à la charte des élus pour être adoptée. La loi du 31 mai 2015 (dite Gouralt/Sueur) vise à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat tout en répondant à trois points : lisser l'indemnité des maires des communes désormais fixée par la loi ainsi que renforcer le droit à la formation des élus. Elle inscrit certaines mesures relatives à la conciliation d'une activité professionnelle et d'un mandat local tout en instaurant une charte des élus. Cette dernière comporte plusieurs points :

- L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ;
- Il est exclusivement au service de l'intérêt général tout au long de l'exercice de son mandat ;
- Il vise à prévenir ou à faire cesser tout conflit d'intérêts. Si des intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, il s'engage à le signaler expressément avant le débat et le vote ;
- L'élu s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition dans l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins ;
- Durant son mandat, il s'abstient de prendre des mesures lui accordant des avantages personnels ou professionnels futurs après la cession de son mandat et de ses fonctions ;
- Il participe assidûment aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné ;
- Il est responsable de ses actes durant son mandat devant l'ensemble des citoyens et de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. //

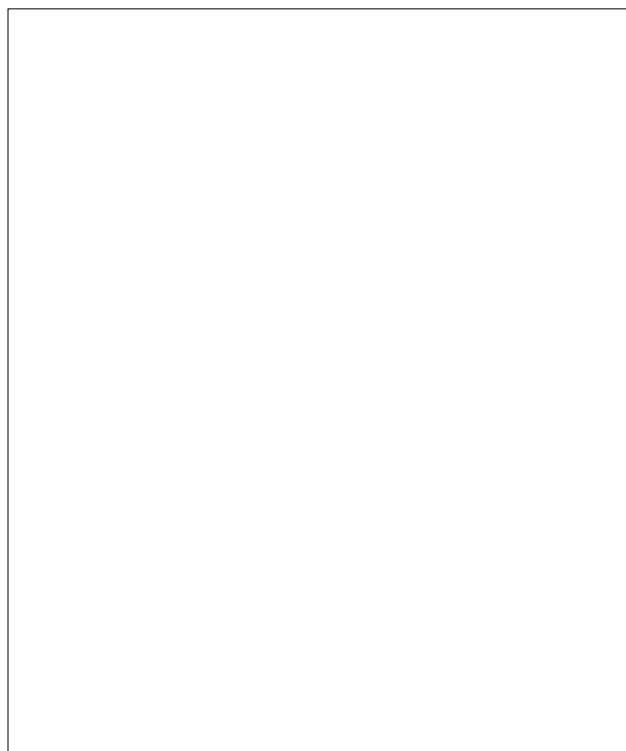


“ Les modalités d'expression, dans le journal municipal, des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale ont été adoptées lors du Conseil municipal du 9 juin. Les expressions politiques seront donc publiées dans le *SMH ma ville* à partir du numéro de juillet-août. ”

# Une nouvelle identité pour fédérer le spectacle vivant

**Saint-Martin-d'Hères en scène**, tel est le nouveau nom de la culture regroupant à la fois l'Espace culturel René Proby, L'heure bleue et les spectacles "hors les murs".  
Explications.

Fédérer les équipements culturels de la ville, accroître leur visibilité sur le territoire et garantir une meilleure lisibilité de la programmation particulièrement éclectique, autant d'ambitions sacralisées dans ce nouveau nom : *Saint-Martin-d'Hères en scène*. Une volonté de mieux identifier les hauts lieux culturels de la commune sous une même bannière. L'heure bleue, salle emblématique martinéroise inaugurée il y a 27 ans, a été complétée, dès 2015, par l'Espace culturel René Proby.



Jusqu'à présent, les spectacles se déroulant dans cette salle récente étaient présentés dans la programmation "hors les

murs" alors qu'elle fait partie des équipements culturels de la ville.

**Une meilleure lisibilité**

D'où l'émergence de ce projet de territoire destiné à valoriser les structures et actions du spectacle vivant, accompagné d'une identité visuelle claire et sobre aux couleurs de Saint-Martin-d'Hères. Cette initiative reflète à la fois le dynamisme et la pluridisciplinarité de la programmation culturelle tout en s'accompagnant d'une nouvelle organisation. Les Martinérois disposeront désormais d'un guichet unique, accessible par téléphone et mail, ainsi que de deux billetteries à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby. Deux lieux clairement identifiés, une identité cohérente et lisible pour les usagers, pour une saison 2020-2021 pleine de surprises qui sera présentée dès la rentrée prochaine. // LM



## COUVENT DES MINIMES, UNE BELLE AU BOIS DORMANT...

C'est un coin de verdure où sommeillent de vénérables pierres... au détour d'une rue calme et peu passante, à proximité du collège Édouard Vaillant. Depuis 1980 et jusqu'en 2007, le Couvent de Minimes a abrité le service municipal du Patrimoine, la Maison de la poésie et le Centre des arts du récit de l'Isère. Ce bâtiment, partiellement inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, a subi plusieurs incendies au cours de sa longue vie, le dernier ayant eu raison de lui. La ville, désireuse de lui redonner un peu de son lustre d'antan, s'apprête à lancer une étude pour identifier son état actuel tant au niveau architectural et patrimonial que sanitaire et structurel, avec pour objectif de recueillir les données nécessaires à la sauvegarde et à la valorisation de ces vestiges singuliers, datant du XV<sup>e</sup> siècle. Ce diagnostic sera piloté par les services de la ville, en partenariat avec la Drac\*, le Département et le CAUE\*\* de l'Isère, ainsi qu'avec l'expertise de l'architecte des Bâtiments de France, nécessairement impliqué dans la réflexion. L'architecte retenu, véritable spécialiste de la restauration du patrimoine bâti, aura à se prononcer sur trois points essentiels, à savoir l'état de la structure, le chiffrage des travaux à engager et la valorisation urbaine et paysagère des bâtiments existants, en fonction de leur ancienneté et de leur intérêt tant patrimonial qu'architectural. L'étude démarrera courant juin, pour une durée prévisionnelle de six mois. En lien avec l'association SMH-Histoire Mémoires Vives, cette première étape primordiale va permettre une évaluation précise, afin d'amorcer une réflexion autour des possibilités de sauvegarde et de valorisation de tout ou partie d'un bâtiment remarquable, le plus ancien de la commune. // KS

\*Direction régionale des affaires culturelles. \*\*Conseil architecture, urbanisme et environnement.



## Street Art Fest Grenoble-Alpes 2020, place à l'Édition Résilience

En raison de la crise sanitaire, le Street Art Fest a dû se réinventer. Il propose cette année une *Édition Résilience*, avec l'objectif de soutenir la création artistique dans ce contexte incertain pour le monde de la culture. Focus.



Bravo à Gaston, 12 ans, Okapie, artiste graffeur de Voiron, l'artiste Fals, Leila, en 6<sup>e</sup> au collège Édouard Vaillant et à Joséphine Bonnotte, qui ont participé au Challenge Street Art confiné. L'exposition prévue le 1<sup>er</sup> juin à Mosaïkafé n'ayant pu avoir lieu, les créations de ces artistes seront dévoilées sur les réseaux sociaux de la ville (Facebook, Instagram et le portail culturel).



© Gaston



© Leila



© Joséphine Bonnotte



© Fals



© Okapie

L'équipe du Street Art Fest a rassemblé tous ses efforts pour donner le jour à une 6<sup>e</sup> édition de cet événement malgré la pandémie. Une *Édition Résilience* qui voit certes ses temps festifs annulés, notamment les expositions et conférences, mais qui maintient la réalisation de certaines fresques, en appliquant de manière stricte l'ensemble des consignes de sécurité et d'hygiène ordonnées par le gouvernement et les municipalités. Par là même, la programmation des fresques sera annoncée au fil de l'eau, avec, pour chacune d'elles, l'accord des artistes, des copropriétés et des villes participantes de la Métropole.

S'agissant de Saint-Martin-d'Hères, deux fresques sont pour le moment prévues : une sur le mur du gymnase Paul Langevin, réalisée par l'artiste Piet Rodriguez entre le 25 juin et le 7 juillet et une autre sur le mur de l'école Voltaire. Pour le moment, les dates d'intervention de l'artiste ne sont pas connues. Une troisième période de réalisation des fresques, dans différentes communes de l'agglomération, est programmée pour les mois de septembre et d'octobre. Par ailleurs, l'équipe du Street Art Fest a concocté quelques activités adaptées au contexte, notamment un escape Game mêlant le Street Art et la découverte de

la ville de Grenoble. Réalisé en partenariat avec Graaly\*, ce parcours original de 1 h 30 plongera de manière ludique les participants dans l'ambiance artistique de la ville. Dans un souci permanent de soutenir l'art, l'équipe du Street Art Fest invite ainsi le public à l'évasion artistique, si salvatrice en ces temps incertains... // GC

Les informations sur l'évolution du festival sont régulièrement mises à jour sur leur site : <https://www.streetartfest.org>.

\*Il s'agit d'une start-up installée à Meylan qui a créé une application mobile pour les escape games.

## Le CRC Erik Satie ouvre le bal des inscriptions

La musique fascine, transmet des émotions... un langage universel et un univers à part entière dont l'une des portes se situe à Saint-Martin-d'Hères, au CRC Erik Satie. Passer son entrée, c'est partir à la découverte d'un monde nouveau, peuplé de notes, d'instruments, de danse et de théâtre dans un environnement chaleureux. Le conservatoire accueille dès à présent

tous les Martinérois. L'heure des inscriptions a sonné. Les dossiers sont à télécharger sur le portail culturel de la ville et à retourner dûment complétés à l'établissement ou par mail ([centre.esatie@saintmartindheres.fr](mailto:centre.esatie@saintmartindheres.fr)). Pour cette rentrée tant attendue, l'établissement se pare de nouveautés : la classe d'alto, cet instrument à cordes frottées légèrement plus grand qu'un violon,

s'agrandit. Des enseignements s'ajoutent comme une classe de Piano jazz/Musique actuelle (pour les musiciens de niveau cycle 2) ainsi qu'un atelier d'initiation aux techniques du son accessible dès 12 ans. Les incontournables ateliers MAO (Musique assistée par ordinateur) et celui de pratique théâtrale seront bien évidemment au rendez-vous parmi les nombreuses prestations

proposées par ce conservatoire, dont les rythmes se nomment professionnalisme et convivialité. // LM

Renseignements : 04 76 44 14 34 <https://culture.saintmartindheres.fr>  
Inscriptions : dès le 2 juin, dossier à télécharger sur le portail culturel et à renvoyer par mail ([centre.esatie@saintmartindheres.fr](mailto:centre.esatie@saintmartindheres.fr)) ou à déposer dans la boîte aux lettres du CRC Erik Satie.



## École : réduire la fracture éducative

**Quel bilan portez-vous sur la période de confinement qui a entraîné la mise en place de l'école à la maison ? Celle-ci a-t-elle révélé de nombreuses inégalités ?**

**Erwan Lehoux :** Je souhaite d'abord revenir sur le début de la gestion de la crise, et notamment sur la fameuse mise en œuvre de la continuité pédagogique ordonnée par le gouvernement. Celle-ci s'est imposée comme une injonction faite aux personnels de l'Éducation nationale, notamment enseignants, alors qu'ils devaient faire face à d'autres problématiques. Ils devaient déjà répondre aux angoisses de leurs élèves, qui s'inquiétaient de la gravité de la situation sanitaire, de ses impacts sur la fin de l'année, notamment en cas d'examens à passer. Très rapidement, les enseignants ont dû, tant bien que mal, s'adapter à la situation, et ce, malgré les nombreux problèmes techniques qui ont démontré que rien n'avait été anticipé par le ministère contrairement à ce qu'affirmait Jean-Michel Blanquer. Cette injonction à la continuité pédagogique a également été difficile pour les élèves et leurs parents. Il n'est pas aisé, pour un jeune, de travailler seul, de chez-soi, surtout sans interlocuteur direct pour répondre à ses interrogations. Il n'est pas évident non plus pour les parents de se substituer aux enseignants et d'assurer eux-mêmes l'encadrement dont leur enfant a besoin, tout en continuant de travailler pour nombre d'entre eux. Face à cet impératif absolu de continuité pédagogique, beaucoup d'élèves et de parents ont été débordés par le travail à effectuer, une situation source d'anxiété pour les familles...

Bien sûr, cette situation a révélé de nombreuses inégalités, liées à la fracture numérique (accès à Internet, nombre d'ordinateurs à la maison, etc.) mais pas que : le fait d'avoir sa propre chambre pour travailler dans le calme est également déterminant. Par ailleurs, l'accompagnement scolaire n'est pas évident pour tous les parents, enseigner est un métier. La notion de plaisir d'apprendre, qui est communicative, n'est pas une évidence pour tout le monde selon son vécu, son parcours.

**L'école à la maison a mis sur le devant de la scène l'outil numérique. Quel regard portez-vous sur l'usage de ces nouvelles technologies dans l'enseignement ?**

**Erwan Lehoux :** Il ne faudrait pas que la situation actuelle soit

l'occasion pour le gouvernement de faire avancer plus vite le plan numérique pour l'école, en encourageant l'utilisation de logiciels privés par les enseignants et en testant ce qui pourrait devenir de nouvelles modalités d'enseignement. Déjà, il est question de développer l'enseignement à distance au sein des universités. Dans de plus en plus de collèges, des collectivités distribuent des tablettes. Avec un risque, celui d'aller vers un « enseignement assisté par ordinateur », où ce sont des algorithmes qui définissent une progression différenciée pour chaque élève. Cela pose question : on voit bien le risque d'une individualisation croissante des enseignements, au détriment de l'acquisition d'une culture commune, qui s'apprend collectivement. Enseigner est un métier qui s'apprend et qui n'a de sens que dans le cadre même de la classe, où l'interaction entre les élèves et le professeur est essentielle. L'usage du numérique à l'école est aussi une source de perspectives financières pour des entreprises privées, dont certaines pourraient ainsi capter un nouveau public à des fins commerciales.

**Quels sont les grands axes de réflexion à avoir s'agissant de l'école d'après ?**

**Erwan Lehoux :** Dans l'immédiat, afin de limiter l'impact de cette période sur la scolarité, il est nécessaire de se donner du temps, en étalant les programmes. Sortir encore une fois de cette vision rentable de l'éducation, promue par le gouvernement actuel. La question des effectifs est au cœur des enjeux autour de l'Éducation nationale, mais aussi celle de la rémunération des enseignants et de leur formation, aussi bien initiale que continue. Ensuite, le contenu des programmes scolaires doit être revu afin de favoriser l'appropriation des savoirs par tous et toutes. L'école doit garder les mêmes ambitions pour tous les élèves, elle doit permettre à chacun de réussir. Il faut sortir d'une conception élitiste de l'école. Pour y parvenir, il faut cesser de modifier les programmes au gré des changements successifs des ministres, mais les élaborer dans un cadre indépendant et démocratique, avec une vraie consultation des enseignants, des acteurs du monde éducatif et des spécialistes. Enfin, à rebours de la décentralisation de la dépense éducative, qui entraîne trop des disparités et de concurrence entre les territoires, il faut re-nationaliser le financement de l'école. // Propos recueillis par GC

\*Fédération syndicale unitaire.

## Déconfinement

L'échappée  
belle

Fermeture des écoles, des commerces, restaurants et bistrots, arrêt des chantiers... les deux mois de confinement lié à la pandémie de Covid-19 ont ralenti fortement la vie de la cité. La vie économique, culturelle, scolaire, sociale a été bouleversée. Depuis le 11 mai, avec l'annonce d'un déconfinement partiel, élargi à nouveau le 2 juin, la vie a repris doucement son cours normal. C'est donc avec soulagement, d'autant plus dans une période de ralentissement de l'épidémie, que chacun et chacune a pu reprendre en partie ses activités. Le redémarrage de certains chantiers impulse un début de relance économique <sup>(1)</sup>, les élèves retrouvent peu à peu le chemin de l'école <sup>(2)</sup> et la possibilité de se réunir avec ses proches apporte un souffle salvateur, la ville s'anime à nouveau. Bien sûr, masques, gestes barrières, distanciation physique sont de mises <sup>(3)</sup>, et les respecter est essentiel pour limiter le risque d'une propagation de l'épidémie. Mais cela n'entrave en (presque) rien le plaisir de se balader, de flâner au marché <sup>(4)</sup>, de profiter de la réouverture de certains équipements culturels, comme les bibliothèques <sup>(5)</sup>, l'espace Vallès ou les maisons de quartier. La douceur printanière et la levée du confinement ont redonné le sourire à nombre d'entre nous <sup>(6)</sup> ! // GC



4.



1.



3.



5.



2.

6.

## MAISON COMMUNALE

111 av.  
Ambroise Croizat  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 17 h.  
Accueil ouvert  
jusqu'à 17 h.  
Tél. 04 76 60 73 73.  
Service état civil  
fermé le lundi  
matin.

## CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.  
Tél. 04 76 42 92 00

## CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> lundis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV auprès de l'accueil.  
Tél. 04 76 60 73 73

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>e</sup> mercredis du mois,  
en Maison communale.  
Sur RDV uniquement  
au 04 76 60 73 73

## IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale  
des finances publiques de  
l'Isère propose, depuis le  
1<sup>er</sup> novembre 2018, un service  
d'accueil personnalisé  
sur rendez-vous.  
Pour bénéficier de cette  
réception personnalisée :  
[impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) - rubrique  
"contact". Avec ce nouveau  
service, les usagers seront  
reçus ou rappelés.

## POINTS PERMIS

Pour consulter vos points  
de permis :  
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles  
sur le Guide pratique 2020  
et sur [saintmartindheres.fr](http://saintmartindheres.fr)

**URGENCES** : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**  
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**  
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**  
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

**CCAS** 111 avenue Ambroise Croizat.  
Tél. 04 76 60 74 12

**Instruction des dossiers RSA et aide sociale  
pour les personnes âgées et handicapées** :  
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;  
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;  
le mercredi de 9 h à 12 h.

**Personnes handicapées** : permanences tous  
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h au CCAS.  
Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : permanences du lundi  
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification  
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

**Permanences vie quotidienne dans les maisons  
de quartier**. Sur rendez-vous auprès de l'accueil  
des maisons de quartier.

**Centre de santé infirmier** : ouvert à tous les  
Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale  
avec application du tiers payant pour la facturation.  
*Deux possibilités*  
• À domicile, de 7 h 15 à 20 h  
• À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,  
(Résidence autonomie Pierre Semard), de 11 h 15  
à 11 h 45 sur rendez-vous. Tél. 04 56 58 91 11.

## ... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

### Collecte des déchets ménagers

#### Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
  - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
  - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
  - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

## COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

### Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis  
un poste fixe) ou [accueil.espace-public-voirie@lametro.fr](mailto:accueil.espace-public-voirie@lametro.fr)

### Eau

- Accueil administratif en Maison  
communale : 04 57 04 06 99  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public  
le jeudi après-midi).  
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27  
astreinte 24h/24, 7j/7  
Contact mail :  
[eau.secteur.nord.est@lametro.fr](mailto:eau.secteur.nord.est@lametro.fr)

### Assainissement

04 76 59 58 17

### Déchèterie

27 rue Barnave (zone d'activité  
Les Glairons).  
Horaires du 8 juin au 31 octobre :  
• du lundi au vendredi de 9 h 30 à  
12 h et de 13 h à 18 h 30  
• le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.  
**N° vert (gratuit) : 0 800 500 027**



## Canicule, ayez les bons réflexes !

**Au moins trois jours consécutifs de fortes chaleurs**, de jour comme de nuit ; pas de doute, la canicule revient à la charge comme chaque année pendant la saison estivale. La vigilance s'avère de mise notamment pour les enfants en bas âge ainsi que pour les personnes âgées et isolées. Afin de protéger ces derniers, le CCAS permet de s'inscrire ou

d'inscrire un proche sur son registre nominatif volontaire. Un geste simple offrant la possibilité d'être appelés, conseillés et aidés en cas de forte chaleur (tél. 04 76 60 74 12). Un service d'accompagnement en véhicule climatisé à destination des personnes âgées souhaitant se déplacer dans la ville est proposé par le CCAS (tél. 04 56 58 91 40,

tarif aller-retour : 2,5 €). Pour se prémunir de la chaleur, il est recommandé de fermer fenêtres et volets la journée, de sortir tôt le matin ou tard le soir et de s'hydrater le plus souvent possible. //

# SEBB

Entreprise Générale  
de Maçonnerie  
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commerçants,  
artisans,  
entreprises,  
industriels...

Faites-vous  
connaître dans  
*SMH ma ville !*

Tél. 04 76 60 90 47

## VOS MARCHÉS !

vous en font voir  
de **toutes** les

# COULEURS

>> **Chamberton**  
(rue Federico Garcia Lorca)  
**MERCREDI**  
**ET SAMEDI**

>> **Croix-Rouge**  
**JEUDI**  
**ET DIMANCHE**

>> **Paul Éluard**  
**MARDI**  
**ET VENDREDI**

Maraîchers, fromagers,  
charcutiers-traiteurs...  
les commerçants non  
sédentaires sont à  
votre service, près de  
chez vous, tous les  
jours de la  
semaine\*.

\*Le matin, à l'exception du lundi.



## SAINT-MARTIN-D'HÈRES

*Votre hypermarché à taille humaine*

### À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND  
+ DE CHOIX  
+ AGRÉABLE**

**NOUVEAU !** SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES  
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M<sup>3</sup>

**ET TOUJOURS MOINS CHER !**

**OUVERT LE DIMANCHE MATIN**  
DE 9H À 12H30  
**PROFITEZ-EN !**

**E.Leclerc** **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77  
[www.e-leclerc.com/st-martin-dheres](http://www.e-leclerc.com/st-martin-dheres)

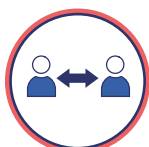
De manière générale, éviter les rassemblements,  
limiter les déplacements et les contacts

COVID  
19

## Rappel des gestes barrières



Se laver les mains  
très régulièrement  
ou utiliser une solution  
hydroalcoolique



Distance physique d'au moins 1,5 m.  
Entrez une personne à la fois  
dans le bureau en respectant  
cette distance physique



Saluer sans se serrer  
la main, éviter  
les ambrassades



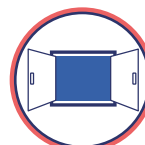
Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Désinfecter régulièrement  
les objets manipulés,  
les surfaces ainsi que  
les points de contact



Aérer régulièrement,  
toutes les 3 heures  
pendant 15 min,  
les pièces fermées

## QUAND ET COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

Se laver les mains **à son arrivée, à son départ, et régulièrement dans la journée.**  
Favoriser le lavage des mains **eau + savon** plutôt que les solutions hydroalcooliques  
(réservées aux situations où il n'y pas la possibilité de se laver les mains).



1 Se mouiller  
les mains avec  
de l'eau tiède



2 Appliquer  
du savon



3 Se laver pendant  
au moins  
20 secondes



Paume et dos  
de chaque  
mains



Entre les  
doigts



Sous les  
ongles



Les  
pouces



4 Bien rincer  
les mains



5 Bien sécher les mains  
avec un essuie-tout  
à usage unique